

## Le Ceser fait ses propositions pour le Pacte agricole d'Ile-de-France.

**11 juillet 2018** Dans l'avis adopté le 10 juillet 2018, le Conseil économique, social et environnemental régional (Ceser) formule ses propositions en faveur d'une agriculture francilienne plus respectueuse de l'environnement et économiquement viable.

Les espaces agricoles, les espaces naturels et les espaces boisés constituent un atout majeur pour le fonctionnement métropolitain de l'Ile-de-France dans le contexte de la transition écologique, enjeu incontournable pour la Région. Le Ceser, comme pour la [Stratégie énergie-climat d'Ile-de-France](#), salue l'engagement de l'Exécutif régional qui, par ce pacte, s'oriente vers une agriculture plus respectueuse de l'environnement et économiquement viable.

La question agricole, centrale dans les préoccupations des territoires Franciliens et de leurs habitants, s'inscrit dans une réflexion globale. La deuxième assemblée régionale souhaite que les agriculteurs soient partie prenante dans le processus de développement de l'agriculture urbaine, au bénéfice de l'ensemble des Franciliens, qui aspirent à de nouveaux modes de consommation.

Ainsi, le Ceser :

- soutien le développement des circuits courts et de proximité;
- encourage des pratiques agricoles respectueuses de la biodiversité et de la santé ;
- pose la question de la préservation de certaines terres agricoles;
- recommande la revalorisation des métiers de l'agriculture et de l'agroalimentaire, notamment auprès des jeunes dans l'enseignement agricole.

Le pacte agricole doit renforcer sa déclinaison opérationnelle.

C'est pourquoi le Ceser propose à l'Exécutif régional une démarche d'évaluation tout au long de la mise en œuvre de ce pacte.

---

### CONTACT PRESSE

Laurine Germani – [laurine.germani@iledefrance.fr](mailto:laurine.germani@iledefrance.fr) - 01 53 85 66 97